

Une nouvelle entrée pour l'École Élémentaire des Vosges

C'est un tout nouveau visage qu'affiche désormais l'entrée de l'École Élémentaire des Vosges. Achievé à l'été 2025, le nouveau parvis offre un cadre à la fois sécurisé, verdoyant et convivial, pensé pour faciliter le quotidien des familles et garantir la tranquillité de chacun aux abords de l'établissement.



D'un ancien domaine viticole à un espace dédié aux familles

Ce vaste aménagement a pris place sur un site chargé d'histoire : l'ancien domaine viticole Schoen, dont les dernières vendanges ont été réalisées en 2024. La vieille grange, en mauvais état, a été dépolluée puis démolie en octobre 2024. Ces travaux ont ouvert la voie à un projet de requalification attendu, amorcé fin 2024 et achevé, comme prévu, en juillet 2025.

Un aménagement centré sur la sécurité et le bien-être

Depuis la rentrée de septembre 2025, l'accès principal à l'école élémentaire s'effectue désormais exclusivement par le nouveau parvis. Trois voies de dépose-minute permettent aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité, tout en fluidifiant la circulation sur l'Avenue des Vosges. Le site se distingue également par son vaste parvis arboré équipé de bancs et d'assises, une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans, et des places de stationnement supplémentaires destinées aux familles.

Un abri à vélos sécurisé encourage les mobilités douces, tandis qu'un potager pédagogique enrichira bientôt les activités scolaires. En tout, 18 arbres ont été plantés, offrant ombre et fraîcheur à ce nouvel espace de vie.

Des mesures renforcées pour la sécurité routière

À proximité immédiate, un plateau surélevé a été aménagé à l'intersection de la rue Altgass et de l'Avenue des Vosges, améliorant la sécurité des traversées piétonnes.

Dans le cadre du programme national MOBY, une mise en peinture ludique sur la chaussée attire désormais l'attention des automobilistes sur la présence des écoles. Ces ronds de couleurs sont issus de l'imagination des enfants de l'école.

Par ailleurs, la rue Altgass est désormais en Zone de Rencontre, tandis que le tronçon de l'Avenue des Vosges, entre la rue Altgass et la rue de la Binn, est limité à 30 km/h.

Un environnement apaisé et surveillé

Pour compléter ce dispositif, une vidéoprotection sera installée d'ici la fin de l'année 2025. Elle couvrira le parvis et les abords des écoles élémentaire et maternelle, assurant une surveillance continue des lieux.

Avec ce nouvel aménagement, l'accès à l'École Élémentaire des Vosges devient un espace sécurisé, apaisé et fonctionnel, pensé pour faciliter les trajets scolaires et offrir un meilleur confort aux familles. Tout a été conçu pour garantir la sécurité des enfants, la tranquillité des parents et la convivialité des abords de l'école.

